



550
Utilisateurs



4600
Dossiers traités



9,47/10
Satisfaction
partenaires
intermédiaires
d'assurance



Courtisan Network
60 Rue de la Silice
13210 Saint-Rémy-de-Provence

+ 33 (0) 4 84 88 01 62
contact@courtisan.fr
www.courtisan.fr



**Le 1er réseau d'entreprises spécialisées
après sinistre mis à disposition des
intermédiaires d'assurance**



www.courtisan.fr

COURTISAN...

Mandez en quelques clics des entreprises spécialisées dans le cadre des sinistres habitation et professionnels de vos clients.

Pour qui ?

Courtiers & intermédiaires d'assurances, professionnels de l'immobilier.

Pour quoi ?

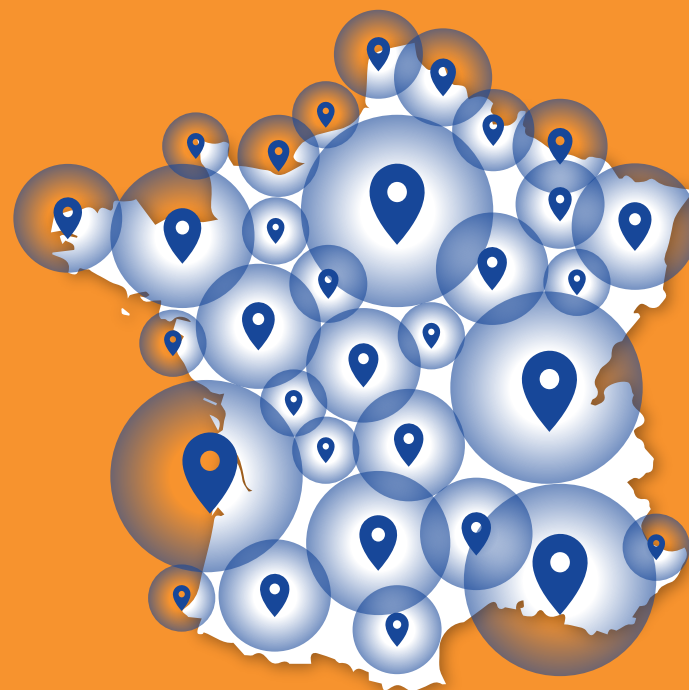
Accélérez et améliorez conséquemment la prise en charge de vos assurés sinistrés et de vos clients en besoin de travaux.

Comment ?

Toutes nos entreprises partenaires sont auditées, qualifiées et engagées contractuellement à répondre sous 48 h et à fournir un devis sous 5 jours.

Courtisan suit minutieusement le déroulé de chaque intervention et veille au respect des délais et de la charte qualité.

Vous avez librement accès à notre réseau de 1 200 entreprises partenaires qualifiées, soigneusement sélectionnées pour leur expertise, afin d'offrir à vos assurés sinistrés des délais d'intervention privilégiés et des prestations fiables et qualitatives.



LES AVANTAGES + DE NOTRE RÉSEAU D'ENTREPRISES

- Chaque entreprise est auditée et qualifiée en continu
- L'équipe Courtisan suit chaque intervention de A à Z et veille au respect des délais et de la charte qualité

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. Un client m'appelle pour déclarer un sinistre MRH, MRP ou MRI.
2. Je me rends sur la plateforme et mandate une entreprise spécialisée de mon choix.
3. L'entreprise a 48h pour prendre contact avec l'assuré et 5 jours pour transmettre son devis sur la plateforme.
4. Une fois le devis validé, l'entreprise intervient chez mon assuré.
5. L'intervention est terminée, mon assuré est satisfait.